

# CLASSEMENTS RESTRUCTURING (JANVIER 2019 - JANVIER 2020)

## Classement des cabinets d'avocats en **procédures collectives** (sauvegardes, redressements judiciaires et liquidations judiciaires)

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>Bredin Prat</b>	Olivier Puech, Nicolas Laurent, Raphaële Courtier, Karine Sultan, Samuel Pariente, Alexander Blackburn
<b>Bremond &amp; Associés</b>	Guilhem Bremond, Hector Arroyo, Virginie Verfaillie Tanguy, Delphine Caramalli*
<b>Darrois Villey Maillot Brochier</b>	François Kopf, Martin Lebeuf, Matthieu Brochier
<b>De Pardieu Brocas Maffei</b>	Philippe Dubois, Ségolène Coiffet, Joanna Gumpelson
<b>Gibson Dunn</b>	Jean-Pierre Farges, Amanda Bevan-de Bernède, Eric Bouffard, Bertrand Delaunay, Jean-Philippe Robé, Benoît Fleury, Pierre-Emmanuel Fender
<b>Santoni &amp; Associés en partenariat avec Allen &amp; Overy</b>	Marc Santoni, Rod Cork, Lionel Lamoure, Adrian Mellor, Bérangère Rivals, Julien Roux
<b>Weil Gotshal &amp; Manges</b>	Jean-Dominique Daudier de Cassini, Anne-Sophie Noury
<b>Willkie Farr &amp; Gallagher</b>	Alexandra Bigot, Lionel Spizzichino

★★★★	
<b>Hogan Lovells</b>	Philippe Druon, Cécile Dupoux
<b>Lantourne &amp; Associés</b>	Maurice Lantourne, Flavie Hannoun, Kristell Cattani**
<b>PLM Avocats</b>	Patricia Le Marchand, Fabienne Goubault
<b>Racine</b>	Antoine Diesbecq, Barna Evva, Laurent Jourdan, Emmanuel Laverrière
<b>Veil Jourde</b>	Nassim Ghalimi, Georges Jourde
<b>White &amp; Case</b>	Saam Golshani, Alexis Hojabr

★★★	
<b>Ashurst</b>	Noam Ankri, Pierre Roux
<b>August Debouzy</b>	Laurent Cotret
<b>Bird &amp; Bird</b>	Nicolas Morelli, Romain de Ménonville
<b>Brown Rudnick</b>	Didier Bruère-Dawson, Pierre-Alain Bouhénic, David Chijner, Arnaud Moussatoff
<b>Clifford Chance</b>	Reinhard Dammann, Daniel Zerbib*
<b>DLA Piper</b>	Caroline Texier
<b>Gide</b>	Jean-Gabriel Flandrois, Eric Cartier-Million
<b>Goodwin</b>	Céline Domenget-Morin
<b>Latham &amp; Watkins</b>	Hervé Diogo-Amengual, Xavier Farde, Michel Houdayer, Charles-Antoine Guelluy
<b>Peltier Juvigny Marpeau &amp; Associes</b>	Nicolas Partouche
<b>Poulain &amp; Associés</b>	Jean-Paul Poulain, Antoine Poulain, Amandine Rominskyj
<b>Norton Rose Fulbright</b>	Philippe Hameau, Martin Gdanski
<b>Rescue</b>	Serge Pelletier
<b>Simon Associés</b>	Jean-Charles Simon, Stéphane Cavet, Sophie Nayrolles, David Pitoun, Marie Robineau, Philippe Saigne
<b>Valther</b>	Christophe Théron

★★	
<b>Almain</b>	Maria-Carla Motte Conti
<b>Aramis</b>	Vincent Pellier
<b>Baker McKenzie</b>	Jean-Dominique Touraille, Alain Sauty de Chalon
<b>Coblence &amp; Associés</b>	Benjamin Magnet, Ludovic Dorès
<b>Degroux Brugere</b>	Valery Diaz-Martinat
<b>Dentons</b>	Audrey Molina
<b>Fieldfisher</b>	Bruno Paccioni, Hélène Lefebvre, Jean-Baptiste Van de Voorde
<b>Fidal</b>	Bertrand Biette, Patrick Espagnet, Laid Laurent
<b>Herbert Smith Freehills</b>	Pauline Bournoville
<b>Lamartine Conseil</b>	Lionel Hanachowicz***
<b>Lamy Lexel</b>	Edouard Bertrand
<b>LPA-CGR Avocats</b>	Julie Cittadini, Arnaud Molinier
<b>Vivien &amp; Associés</b>	Laurent Assaya
<b>Viguié Schmidt &amp; Associés</b>	Martin Donato, Fabrice Veverka, Nicolas Viguié
<b>UGGC Avocats</b>	Thierry Montéran

★	
<b>Ayache Salama</b>	Denis Salama
<b>Bersay</b>	Dimitri-André Sonier
<b>Crefovi</b>	Annabelle Gauberti
<b>Nova Partners</b>	Stéphanie Rousset-Rouvière

\*Delphine Caramalli a rejoint Clifford Chance en décembre 2019.

\*\*Kristell Cattani est partie en janvier 2020 pour créer sa structure.

\*\*\*Lionel Hanachowicz exerçait chez Axten, dont la majorité des équipes a été reprise par Lamartine Conseil en novembre 2019, à la suite de la fermeture du cabinet.

## Une méthodologie transparente pour l'établissement des classements

Notre méthodologie garantit la qualité de nos classements. Nous respectons un ensemble de procédures pour établir des classements reproduisant fidèlement l'état du marché des cabinets d'avocats d'affaires.

C'est avec cette seule méthodologie que l'équipe éditoriale d'Option Droit & Affaires construit la légitimité et l'impartialité de ses classements. Aucune interférence avec d'autres services du groupe Option Finance ne saurait être envisagée.

La méthodologie d'Option Droit & Affaires se décompose de la manière suivante :

1. envoi de questionnaires auprès des cabinets d'avocats,
  2. entretien avec les équipes spécialisées d'avocats,
  3. enquête auprès des directions juridiques et des clients,
  4. vérification des classements par le Cercle Montesquieu.
- Seuls les cabinets ayant fourni ces informations sont classés

### Envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats

Dans un premier temps, l'envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats spécialisés en la matière, nous permet de réunir les informations à jour les plus précises possibles.

### Entretien avec les équipes spécialisées d'avocats

Notre équipe éditoriale contacte chaque équipe spécialisée d'avocats afin d'approfondir les questionnaires pour une information complète et nécessaire à l'établissement de classements objectifs. Chaque entretien est organisé pour les seuls besoins du classement et demeure confidentiel.

### Vérification des informations auprès des clients

Nous accordons une attention toute particulière aux informations collectées auprès des clients des cabinets d'avocats. Nous entrons donc en contact avec eux pour obtenir leur avis, confidentiel, sur le travail du cabinet avec lequel ils ont collaboré. Nous veillons également à recueillir un maximum d'informations objectives sur leur vision du marché des avocats.

### Vérification des classements par le Cercle Montesquieu

Le Cercle Montesquieu apporte son soutien à l'élaboration des classements d'Option Droit & Affaires afin de reproduire le plus fidèlement l'état du marché. Après l'enquête effectuée par la rédaction, plusieurs directeurs juridiques du Cercle Montesquieu se réunissent pour vérifier la bonne méthodologie de l'enquête et confronter leurs points de vue sur les classements réalisés. Avec ce partenariat, Option Droit & Affaires met au service des directions juridiques un outil leur permettant de bénéficier d'une source d'informations résolument fiable et indépendante concernant les cabinets d'avocats. Pour cette édition, nous remercions tout particulièrement Edouard de Kervenoael, directeur juridique d'Ikea France et Christian le Hir, directeur juridique de Natixis.

### Classements

Nos classements couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les cabinets d'avocats d'affaires sont classés de 5 étoiles à 1 étoile, 5 étoiles représentant les meilleurs cabinets dans leur domaine de spécialité. Au sein d'une même catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique.

Les critères pris en compte pour l'établissement des classements sont :

- **Innovation juridique apportée au dossier et assistance au client**
- **Compétences techniques :**
  - Qualité de la prestation délivrée
  - Diligence
  - Implication de l'équipe auprès du client
- **Nombre de dossiers traités et croissance de l'activité**
- **Taille des dossiers traités**
- **Type de clientèle (fonds d'investissement, banques d'affaires, entreprises...)**
- **Taille et autonomie de l'équipe**